

**PROPOSITION DE CONTRAT  
DE PARTENARIAT  
UNION COMMERCIALE  
JUN 2013 -validité 31/12/2013**

**ACCOMPAGNEMENT AU DIAGNOSTIC**

La matrice de nos diagnostics comprend les chapitres suivants :

- **Identité du site et réalisation du diagnostic** (avec identité de l'établissement, catégorie, classification...)
- **Contexte et dispositions réglementaires du diagnostic** (avec rappel de la loi, des normes et des commentaires relatifs au déroulement de la prestation)
- **Synthèse générale** (avec description de la démarche et rappel sur les logos employés par type de handicap, degré de conformité...)
- **Commentaires généraux sur le site** (en fonction du type d'établissement, des recommandations au-delà de la loi pour une meilleure qualité d'usage. Ce chapitre concerne souvent le handicap auditif et/ou visuel)
- **Sommaire** (reprend les obstacles, le montant, un récapitulatif financier)
- **Analyse détaillée par obstacle** (reprend le lieu, le chapitre (ex cheminement extérieur), le handicap concerné, le degré de conformité de l'existant, une photo, les préconisations y compris une ouverture sur une demande de dérogation, la circulaire illustrée ou le § de réglementation concerné, un coût travaux)
- **Synthèse générale financière** (reprend les obstacles, leurs localisations, les travaux de mise en conformité, le coût avec un montant général travaux)
- **Synthèse éventuelle des dérogations possibles** (reprend l'objet, la justification et la mesure de substitution lorsque service public - la commune de Nyons est concernée)
- **Synthèse particulière portant sur les possibilités d'atténuations répertoriées dans l'arrêté du 21 mars 2007**
- **Conclusion par type de déficience** (reprend ce que demande la réglementation par type de handicap ainsi que des recommandations en terme de signalétique avec des visuels)

Tous nos diagnostics prennent en considération la réglementation mais aussi une réflexion sur la Qualité d'usage et le bon sens afin de garantir les meilleures prestations possibles pour un mieux vivre ensemble.

## ACCOMPAGNEMENT SUR LES DOSSIERS DE DEMANDE DE DEROGATION

Nos dossiers argumentés en vue d'une demande de dérogation comprennent les éléments suivants :

- Courrier accompagnement présentant le dossier
- CERFA 13 824\*2 rempli
- Notice d'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux ERP complète
- Dossier explicatif argumenté de la démarche dérogatoire
- Plan simplifié de l'établissement
- Dossier photos afin de faciliter la prise en considération des espaces
- Liste des travaux à réaliser d'ici au 1/1/2015
- Démarches particulières si besoin (attestation structurelle, ascensoriste, ...)
- Si besoin, courrier de demande adressé à la Mairie quand marche à l'entrée....

## PROPOSITION DE TARIFICATION PREFERENTIELLE DANS LE CADRE EXCLUSIF D'UN PARTENARIAT AVEC UN MINIMUM DE 10 COMMERCES A DIAGNOSTIQUER

### Minimum requis : 10 commerces

- Diagnostic sur un commerce de moins de 100 m<sup>2</sup> : 80.00 € Ht
- Diagnostic sur un petit restaurant ou bar 150.00 € HT
- Montage dossier de dérogation 250.00€ HT
- Possibilité de visite conseil sur des dossiers commerçants qui auraient des soucis ou des interrogations.
- Accompagnent tout type de travaux.
- Nous sommes distributeurs de rampes MYD L SUR 26/07 en partenariat direct avec le fabricant.